



Appel à candidatures  
Présence artistique  
au sein du centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer

Mise en œuvre de présences artistiques  
au sein d'établissements de santé  
dans le cadre du programme Culture-Santé

Proposition d'une présence artistique lancée en direction d'un artiste de **tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion de **pluralité et diversité** au bénéfice des publics (professionnels, patients, visiteurs, etc.) du centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer (CHB) sur la période de **mi-janvier à mars 2017**.

Date limite de dépôt de candidatures :  
**15 novembre 2016**

## **Qu'est-ce qu'une présence artistique ?**

---

La présence artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels exerçant au sein d'établissements de santé de la région Hauts-de-France, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle implique une présence pleine et consécutive d'un artiste, au cours de laquelle une intense diffusion de son œuvre déjà accomplie est envisagée.

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes médicales, paramédicales et administratives du CHB, en contact avec les patients et les visiteurs.

### **La présence artistique :**

Pour l'artiste, il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une présence artistique ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la présence artistique s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

### **Elle se décline en 2 phases :**

#### **1/ Rencontres avec les professionnels du CHB.**

Prévues en début de présence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

#### **2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.**

Ces actions (gestes artistiques) sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquérir une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein des services, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

La présence artistique repose sur :

- **une intense action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels de l'établissement de santé.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

## Objet et enjeux

---

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme Culture-Santé, le centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer souhaite expérimenter une présence artistique.

Les enjeux de cette présence artistique sont de :

1°) Créer une dynamique de sensibilisation à l'art et à la culture au sein de l'établissement (patients, visiteurs, personnels) ; Voir l'hôpital autrement, surprendre les usagers et fédérer à travers une expérience commune.

2°) Favoriser l'accès à l'art et à la culture du plus grand nombre dans une démarche où l'art vient à la personne.

3°) Permettre aux patients, visiteurs, personnel de découvrir l'univers d'un artiste, un processus de travail et une/des savoirs- faires artistiques(s) ;

4°) Favoriser les interactions et les échanges sociaux et culturels ;

5°) Renforcer les échanges entre l'hôpital et la cité ;

6°) Permettre aux patients d'être acteurs durant l'ensemble de leur prise en charge en participant à des actions pour ne plus être seulement passifs dans la prise en charge de leur maladie ;

7°) Proposer différentes actions (ateliers collectifs/rencontres individuelles, différentes approches, différentes propositions...) ;

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel **de tout domaine artistique**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question de **pluralité et de diversité**.

Cette thématique a été imaginée à partir d'observations. L'hôpital est un lieu fréquenté par tous, à tous âges et quels que soit notre sexe, notre origine sociale et culturelle. Des personnes ne se côtoyant habituellement sont amenées ici à se croiser, à travailler ensemble, à partager des angoisses, à échanger, à vivre ensemble...en restant chacun un individu propre.

## Éléments organisationnels et financiers

---

La durée de la présence artistique est de **huit semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre **mi-janvier et mars 2017**. Par exception, elle pourra néanmoins être segmentée si besoin et selon l'activité de l'établissement et des services concernés.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la présence artistique.

Afin de piloter et de suivre la présence artistique sur la période identifiée, sont constitués :

- un comité de pilotage ;
- un référent opérationnel général (l'art-thérapeute et médiatrice culturelle chargée du projet Culture-Santé au CHB) qui assure l'accompagnement global ;
- des comités de suivi situés au sein de chaque service/pôle d'accueil qui constituent l'instance de référence de l'artiste.

Leur composition est précisée en **annexe**.

**Le budget maximal** disponible pour cette présence artistique (salaire de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **8 000€**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

Les frais de transport ne sont pas pris en charge : l'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est obligatoirement détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose de préférence d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Le centre hospitalier peut fournir le logement et les 3 repas journaliers (matin, midi et soir) sur place à l'hôpital, après accord explicite des dates (pour s'assurer de la disponibilité des chambres) tracé par convention.

## Contexte

---

### Présentation du centre hospitalier (<http://www.ch-boulogne.fr/lhopital>) :

Le centre hospitalier est une structure publique implantée sur la commune de Boulogne-sur-Mer dans le Pas-de-Calais. Le CHB est accessible à pieds du centre ville.

Nombre lits / ou capacité d'accueil : 1 478 (992 lits, 116 places, 370 hébergements).

2 373 membres du personnel.

Type public accueilli : toutes pathologies et tous âges.

Sur le site même du CH, allée Jacques Monod, sont implantés plusieurs bâtiments :

- Le Centre de Psychiatrie
- Le Service de Soins de Suite et de Réadaptation et le Service d'Addictologie
- Le Centre de Long Séjour Jean-François-Souquet
- Le bâtiment central du CHB composé de six étages et accueillant les services de Cardiologie, Endocrinologie, Gériatrie, Néphrologie, Neurologie, Gastroentérologie, Hématologie, Hôpital de jour de Médecine, Oncologie, Pneumologie, Equipe Mobile de Soins Palliatifs,

Dermatologie, Chirurgie digestive, Chirurgie reconstructrice, réparatrice et esthétique, Chirurgie thoracique, Chirurgie vasculaire, Unité de chirurgie ambulatoire, Ophtalmologie, ORL-Stomatologie, Orthopédie-Traumatologie, Urologie, Gynécologie –Obstétrique, Orthogénie, Pédiatrie-Néonatalogie, PMA, Réanimation, Urgences-SMUR, Unité Médico Judiciaire, Addictologie, Santé Mentale, Imagerie, Laboratoire, Pharmacie-Stérilisation, Equipe Opérationnelle d'Hygiène.

- Le bâtiment du Centre Dentaire
- Le bâtiment administratif
- La cuisine centrale
- La blanchisserie-lingerie
- Le bâtiment des services techniques
- L'IFSI (centre de formation aux métiers de la Santé)

Sur le territoire de la ville de Boulogne sont implantées plusieurs structures dépendant du CHB :

- Les EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
- Le CSAPA (Centre de Soins de Prévention et d'Accompagnement en Addictologie)
- Les CMP (Centre Médico-Psychologique)
- L'Hôpital de Jour de Psychothérapie
- Le CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel faisant partie du dispositif de soin en Santé Mentale)

### **Les services /pôles concernés par le projet :**

Les services concernés en priorité par le projet Culture-Santé sont les services accueillant des personnes pour des hospitalisations chroniques ou à long terme :

- Cancérologie (Hôpital de Jour, Hématologie, ORL, Gastroentérologie, Pneumologie) ;
- Psychiatrie ;
- Hémodialyse ;
- Addictologie (intra et extra hospitalier) ;
- Les EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et le Centre Jean-François SOUQUET.

## Candidature

---

**Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 15 novembre 2016 :**

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique.

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) aux adresses suivantes : [culturesantechb@gmail.com](mailto:culturesantechb@gmail.com) et [claire.gouelleu@ars.sante.fr](mailto:claire.gouelleu@ars.sante.fr)

Merci de préciser dans l'objet du mail : PA CHB / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le **16 décembre 2016**.

## Annexes

---

### Composition du comité de pilotage :

- Mr MARLIER, Directeur du centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer
- Mme PITTINI, Chargée de projet au centre-hospitalier de Boulogne-sur-Mer
- Mme LACOQUELLE, Cadre Supérieur du pôle Santé mentale - Addictologie au centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer
- Mme DUPUIS, Chargée de communication au centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer
- Aude HENNION, art-thérapeute et médiatrice culturelle, référente du projet Culture-Santé au centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer
- *En qualité de membre invité : Claire Gouelleu, chargée de mission Culture-Santé DRAC/ARS Hauts-de-France*

### Référent opérationnel général :

- Aude HENNION, art-thérapeute et médiatrice culturelle, référente du projet Culture-Santé au Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer

### Composition des comités de suivi :

Les cadres des services concernés ainsi que des soignants accompagnants pour des actions type ateliers collectifs.